



PRÉLÈVEMENT URINAIRE | CYTOLOGIE URINAIRE

Votre prescripteur vous a demandé de recueillir votre urine afin de procéder à une cytologie urinaire. Cet examen consiste à analyser les différentes cellules présentes dans l'urine en vue de détecter une infection urinaire ou certaines maladies urologiques et néphrologiques.

MATÉRIEL REQUIS

- Un à trois contenants renfermant environ 30 ml d'alcool.
- Débarbouillettes ou lingettes humides.

CONSIGNES À RESPECTER

- Ne prélevez pas la première urine du matin.
- Si plus d'un prélèvement est nécessaire, vous devez répéter la procédure chaque matin (si possible) en utilisant un nouveau contenant chaque jour.
- Il doit y avoir un délai de 18 à 24 heures entre chacun des prélèvements.

COMMENT EFFECTUER LE PRÉLÈVEMENT?

1. Lavez vos mains à l'eau savonneuse pendant 20 secondes, puis séchez-les.
2. Nettoyez votre méat urinaire (orifice par lequel s'écoule l'urine) avec une débarbouillette ou une lingette humide afin d'enlever toute trace de débris ou de mucus.
 - Chez l'homme, le méat urinaire est situé à l'entrée de l'urètre, au bout du pénis. Rétractez la peau autour du gland, nettoyez bien l'extrémité du pénis, surtout autour de l'orifice.
 - Chez la femme, le méat urinaire est situé au centre de la vulve, près du clitoris.

3. Faites un premier jet d'urine dans la toilette.
4. Urinez dans un contenant propre, transférez l'urine au contenant qui contient l'alcool 70% jusqu'à la ligne et refermez-le avec le couvercle.

IDENTIFICATION DU CONTENANT

- Assurez-vous que les éléments suivants apparaissent sur l'étiquette du contenant :
 - votre nom et votre prénom;
 - votre numéro d'assurance maladie (RAMQ);
 - la nature et le site de l'échantillon, le cas échéant (ex. : gorge, expectoration, oreille droite, etc.).
- Inscrivez **LA DATE ET L'HEURE** du prélèvement sur l'étiquette de chaque contenant, en évitant d'écrire sur le code à barres.
- Indiquez les heures de la manière suivante :
 - 23 h 59 pour indiquer minuit;
 - 8 h 00 pour indiquer le matin.
- Assurez-vous que toutes les informations soient exactes et lisibles.
- Les échantillons qui ne contiennent pas toutes les informations ne pourront être analysés au laboratoire.

IMPORTANT

N'utilisez pas la première urine du matin pour ce test. Elle est trop concentrée et contient des cellules altérées qui peuvent nuire à l'analyse cytologique.

OÙ ET QUAND RAPPORTER VOTRE PRÉLÈVEMENT?

- Pour garantir la qualité du test, rapportez votre ou vos contenants dans un sac refermable étanche, dans un délai maximal de 2 heures à la température ambiante.
- Si vous ne pouvez rapporter vos contenants dans ce délai, conservez-les, pour un délai maximal de 3 jours, au réfrigérateur (4 °C). Ne mettez pas vos contenants au congélateur.
- N'oubliez pas, s'il y a lieu, d'apporter l'ordonnance reçue de votre prescripteur.
- Déposez le sac de contenants dans un deuxième sac et glissez-y votre ordonnance.
- Rapportez vos contenants dans un centre de prélèvement du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Pour connaître les lieux et les heures d'ouverture, consultez le santeestrie.qc.ca/prelevements.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?



santeestrie.qc.ca/prelevements



Info-Santé 811
OU
Consultez votre prescripteur.

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke**

Québec 

Rédaction

Équipe de médecine de laboratoire

Approbation

Dr Sameh Geha, pathologiste

Révision et mise en page

Service des communications

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, 2020

Code gestion documentaire | INS-CP-3099-FP-Cytologie Urinaire
santeestrie.qc.ca

Septembre 2023 – 1-6-72027 (version française) | 1-6-72028 (version anglaise)